

# Impact du travail précaire et de la non-citoyenneté sur l'immigration et la migration des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick

*Cathy Holtmann, PhD and Luc Thériault, PhD*  
*Département de Sociologie*  
*Université du Nouveau-Brunswick*

**7ème Congrès de l'AIFRIS – UQAM - MONTRÉAL - juillet 2017**

# Plan de l'Exposé

- **Introduction**
- **Fondements Théoriques**
- **Le Contexte du Nouveau-Brunswick**
- **Données et Méthodes**
- **Résultats**
- **Conclusions**
- **Recommandations**
- **Références**

# Introduction - I

- **Nous nous basons sur des études qualitatives portant sur des femmes immigrantes qui ont atterri au Nouveau-Brunswick au cours de la dernière décennie, et dont certaines y sont restées alors que d'autres sont parties ailleurs au Canada.**
- **Elles sont venues dans la province pour fins d'emploi, d'éducation ou de mariage par le biais de la résidence permanente ou d'un permis temporaire de travail ou d'un visa d'étude qui leur a permis de postuler à une résidence permanente.**
- **Elles ont été attirées par un gouvernement provincial qui considère l'immigration comme un moyen de ralentir le déclin démographique, de soutenir le marché du travail et le développement économique.**
- **Plusieurs d'entre-elles sont éventuellement allées ailleurs au Canada en quête d'une plus grande sécurité économique et d'une meilleure intégration sociale.**

# Introduction - II

- Offrir un éclairage sur un contexte d'immigration différent de ce qui existe à Montréal, Toronto ou Vancouver (MTV). Le Nouveau-Brunswick est une destination non traditionnelle et la rétention de ceux/celles qui arrivent dans la province est une préoccupation constante.
- Accroître la connaissance des problèmes auxquels sont confrontées les immigrant(e)s qui s'installent en dehors des grands centres urbains au Canada.
- Nous nous concentrons [dans cette présentation] sur les expériences de travail précaire et la non-citoyenneté des femmes immigrantes et soulignons la nature segmentée (par genre et par race) du marché du travail au Nouveau-Brunswick.
- Les femmes immigrantes sont dirigées vers un travail précaire et peu de transition existe vers un emploi stable. Même celles qui ont un travail stable vivent la *non-citoyenneté* et l'isolement social en raison d'insensibilités culturelles dans les milieux de travail.
- Nous offrons quelques recommandations pour améliorer la rétention des immigrant(es) au Nouveau-Brunswick.

# Fondements Théoriques - I

- **Le travail précaire est sexué (Vosko, 2000). Les femmes immigrantes et des minorités visibles font les frais de la polarisation des revenus et du travail sur le marché de l'emploi au Canada (Creese et al., 2008).**
- **En même temps, un travail précaire donne souvent aux femmes la souplesse nécessaire pour combiner leurs responsabilités en matière de travail et de soins non rémunérés à la maison avec un travail rémunéré.**
- **Au Canada, le travail précaire s'accompagne souvent des conditions de la *non-citoyenneté précaire* pour les immigrant(e)s (Goldring et Landolt, 2011).**

# Fondements Théoriques - II

- **La non-citoyenneté précaire est la voie incertaine de la citoyenneté légale pour les immigrant(e)s dont les droits sont limités et conditionnels.**
- **La non-citoyenneté précaire est liée à l'augmentation du travail précaire au Canada alors que les gouvernements fédéral et provinciaux et les employeurs tentent d'attirer les immigrants pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre et au déclin de la population (Li, 2003).**
- **Les conditions du travail précaire dans la province attirent certaines femmes immigrantes, mais la non-citoyenneté précaire et le manque de citoyenneté sociale [d'inclusion sociale] contribuent aux difficultés de la province à retenir les immigrants à long terme.**

# Le Contexte du Nouveau-Brunswick-I

- Une destination non traditionnelle pour les immigrants avec une population relativement petite, rurale et vieillissante, une économie largement basée sur les ressources naturelles, un marché du travail segmenté et un chômage élevé.
- Le marché primaire du travail comprend des emplois hautement qualifiés et mieux rémunérés dans les centres urbains et est dominé par des citoyens nés au Canada.
- Le marché du travail secondaire se compose d'un travail précaire situé principalement dans les régions rurales et éloignées de la province. Les travailleurs nés au Canada employés dans le marché du travail secondaire vieillissent et leurs enfants ne veulent pas travailler dans ce secteur, comme le montrent les taux élevés d'émigration des jeunes.
- Le taux de chômage au Nouveau-Brunswick est l'un des plus importants à l'échelle nationale (10.4% contre 6.8% au Canada en mars 2015).

# Nouveau-Brunswick

- Un quasi-rectangle d'environ 242 km (est-ouest) et 322 km (nord-sud).





# Le Contexte du Nouveau-Brunswick-II

- **Au cours des 15 dernières années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est concentré sur le recrutement des immigrants afin de remédier au déclin de la population et aux manques de main-d'œuvre.**
- **78% de la population du Nouveau-Brunswick est encore composée de personnes ayant des origines ethniques européennes (Statistique Canada, 2008).**
- **Les nouveaux immigrants au Nouveau-Brunswick vont souvent ensuite déménager ailleurs au pays, habituellement dans les centres urbains ayant de plus grandes populations d'immigrants (Okonny-Myers, 2010).**
- **Les nouveaux immigrants trouvent la région de l'Atlantique plus difficile à adopter en raison du sous-emploi et de la faible densité des réseaux sociaux d'immigrants (Ramos et Yoshida, 2011; Wilson-Forsberg, 2012).**

# Le Nouveau-Brunswick en chiffres

	Population (2011)	Age médian (Ans)	Français langue maternelle (%)	Superficie (KM Carré)	Population (% Urbaine / Rurale)	Immigration per année (2016)	% Diplômés Univ. (15 ans +)
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>751,000</b> (2.1%)	<b>43.7</b>	<b>31.6</b>	<b>73,440</b> (= Irlande)	<b>53 / 47</b>	<b>4,435</b> (1.4%)	<b>14.7</b>
<b>CANADA</b>	<b>35 Millions</b> (100%)	<b>40.6</b>	<b>21.3</b>	<b>9.985</b> Millions	<b>81 / 19</b>	<b>320,932</b> (100%)	<b>22.2</b>

# Données et Méthodes-I

- Cette présentation est basée sur deux études qualitatives: la première est une étude sur les femmes immigrantes nouvellement arrivées en 2012 (N = 89) et la deuxième est une étude réalisée en 2014 avec des femmes immigrantes qui avaient débarqué au Nouveau-Brunswick pour ensuite aller ailleurs au Canada (N = 10).
- Seules les données des femmes résidentes permanentes ou parrainées par des citoyens canadiens au moment de la collecte de données ont été analysées pour cette présentation (N = 52). Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues semi-structurées et de groupes de discussion. Les entrevues avec les femmes qui ont quitté la province ont été menées par téléphone.
- Les entretiens et les discussions de groupes ont été enregistrés et transcrits. Les pays d'origine des participants comprennent l'Argentine, le Cameroun, le Tchad, la Chine, l'Équateur, l'Allemagne, l'Iran, la Jordanie, le Liban, le Pakistan, les Philippines, la Roumanie, l'Arabie saoudite, la Corée du Sud, l'Ukraine et le Vietnam.

## Tableau 1: Participantes et Catégories d'Immigration

Le Programme des candidats du N-B	41
Permis de travail temporaire	4
Visa étudiant international	3
Programme de parrainage familial	4
<hr/>	
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>

# Données et Méthodes-II

- Les données ont été codées dans les catégories de travail précaire et de non-citoyenneté. L'analyse a permis d'identifier les tendances de l'emploi précaire et de la non-citoyenneté en fonction des intentions des participants en matière d'immigration et de la résidence/non-résidence dans la province du Nouveau-Brunswick au moment de la collecte des données.
- Quatre thèmes ont été soulevés dans l'analyse: le travail précaire sur le marché du travail secondaire, l'inaccessibilité du marché du travail primaire, la non-citoyenneté et la sécurité, et la non-citoyenneté et l'intégration sociale.

# Résultats - I

- **Le travail précaire sur le marché du travail secondaire**
  - En donnant la priorité aux demandes de résidence permanente d'immigrants travaillant dans des professions à faible compétence, le gouvernement pourrait réduire la précarité de ces femmes.
- **L'inaccessibilité du marché du travail primaire**
  - Les données indiquent que le marché du travail primaire est inaccessible aux immigrant(e)s en raison de la discrimination raciale (ce qui est confirmé par d'autres études dans la région).
  - Bien que les employeurs du Nouveau-Brunswick aiment embaucher des femmes immigrantes pour un travail précaire, les employeurs du marché du travail primaire hésitent à le faire.
  - Le gouvernement pourrait faire plus pour les aider les femmes immigrantes à sortir du travail précaire.

# Résultats - II

- **La non-citoyenneté et la sécurité**
  - La dépendance structurelle des immigrantes au parrainage de leur mari crée des conditions de non-citoyenneté précaire dans lesquelles elles sont piégées et qui peuvent mettre leur vie en danger (violence conjugale par exemple).
- **La non-citoyenneté et l'intégration sociale**
  - Certaines femmes immigrantes ne sont pas certaines de vouloir rester dans la province et, à leur avis, la population née au pays est peu accueillante.
  - Ces femmes aiment vivre au Nouveau-Brunswick, elles apprécient l'environnement propre et la petite taille des villes, mais elles souhaitent plus d'acceptation sociale.
  - Celles qui ont déménagé dans un grand centre ailleurs au Canada expliquent que leurs interactions sociales sont devenues plus faciles. Une femme nous a dit qu'elle ne se sent plus «comme un singe dans un zoo».

# Conclusions - I

- **Les impacts du travail précaire et de la non-citoyenneté précaire contribuent aux difficultés de la province à conserver les immigrants.**
- **La pratique consistant à embaucher des femmes immigrées pour un travail précaire sur le marché secondaire du travail est motivée par une tendance mondiale des entreprises à la recherche d'une main-d'œuvre à bon marché et docile.**
- **Le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribue à perpétuer le travail précaire en gardant les salaires parmi les plus bas du pays.**
- **La province attire des femmes immigrantes dans un travail précaire en promettant une ouverture vers la résidence permanente, mais le traitement des demandes est entravé par des inefficiences bureaucratiques.**



# Conclusions - II

- **Le passage vers la résidence permanente ne s'accompagne pas toujours d'un passage à un emploi plus stable pour les femmes immigrantes.**
- **Les résidentes permanentes subissent de l'exclusion sociale fondée sur le genre et l'appartenance ethnique et sont souvent exclues du marché primaire du travail et forcées d'entreprendre ou de continuer un travail précaire.**
- **Les quelques participantes de cette recherche qui ont réussi à obtenir un travail stable font l'expérience d'une insensibilité culturelle dans leurs lieux de travail.**
- **On observe aussi des problèmes de santé mentale résultant de l'intersection du travail précaire et de la non-citoyenneté précaire.**
- **Les conditions de la non-citoyenneté précaire au Nouveau-Brunswick créent une zone d'exclusion sociale incitant les femmes immigrantes les plus qualifiées à chercher de meilleures possibilités pour leurs familles ailleurs au pays.**

# Recommandations

- **Des ajustements en milieu travail et des campagnes d'éducation publique sont nécessaires pour faciliter l'intégration des immigrants au Nouveau-Brunswick, dont beaucoup sont des femmes.**
- **Au niveau fédéral, il est manifestement nécessaire d'accélérer le processus bureaucratique menant à la résidence permanente.**
- **On doit s'attaquer à la dépendance et à l'isolement social chez les immigrants, et leur offrir des services immédiats pour améliorer l'apprentissage des langues officielles, la recherche d'un emploi et l'accès à des informations concernant leurs droits.**
- **Un ombudsman provincial pour les immigrants pourrait les aider à naviguer à travers les différentes formes de précarité qu'ils rencontrent.**

# Référence Principale

- Holtmann, C. & L. Thériault. (2017). "Coming and going: the impacts of precarious work and non-citizenship on immigrant in- and out-migration in New Brunswick," *International Journal of Migration and Border Studies*, Vol. 3, No. 1: 98-112.